



# Mensuel des Métallurgistes

N°76 Juillet-Août 2023

FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS DE LA  
MÉTALLURGIE CGT

## DOSSIER

► INTERVENTION DE SOPHIE BINET AU  
FORUM DE L'AUTOMOBILE 24 MAI 2023

## ► INTERNATIONAL

Le dialogue social en République Tchèque

## ► ECONOMIE

Les mécanismes de l'inflation



## Soutenir chacun, c'est s'engager auprès de tous.

Notre action sociale agit dans trois grands domaines : le handicap, la santé et la maladie, la précarité pour apporter son soutien aux plus fragiles et favoriser l'inclusion de tous dans la société.

[groupe-apicil.com](http://groupe-apicil.com)

SANTE | PREVOYANCE | EPARGNE & SERVICES FINANCIERS | RETRAITE

 **GRUPE  
APICIL**  
*UNIQUES, ENSEMBLE*

**APICIL Transverse** Association de moyens du Groupe APICIL régie par la loi du 1er juillet 1901, n° SIREN 417 591 971 - siège social: 38 rue François Peissel 69300 Caluire-et-Cuire **GRESHAM Banque SA** à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 8 997 634 €, RCS Paris 341 911 576, N°14.120, siège social :20 rue de la Baume - CS 10020 - 75383 Paris Cedex 08. Établissement de Crédit 14.120 soumis au contrôle de l'ACPR, 4 place de Budapest - CS 92459 75436 Paris Cedex 09 **APICIL Asset Management SA** au capital de 8 058 100 € - RCS Paris 343 104 949 - SGP - Agrément AMF n° GP 98038 Siège social 20 rue de la Baume - CS 10020 - 75383 Paris CEDEX 08  
Photo : Shutterstock - IN21/FCR0013 - communication publicitaire à caractère non contractuel

**Actualités**

- 4 Histoire**  
22 octobre 2023 :  
Commémoration de  
Chateaubriant
- 5 Europe/International**  
Le dialogue social national en  
République tchèque
- 6-7 Portrait de syndiquée  
et de syndicat**  
Des retraités très actifs :  
une transmission  
d'expérience au quotidien
- Dossier**
- 10-12 Intervention de Sophie Binet au  
Forum de l'Automobile**  
24 mai 2023
- Vie Syndicale**
- 9 Formation**  
Les succès de la formation
- 13 Automobile**  
Forum de l'automobile du  
24 mai 2023 à Montreuil :  
Une formidable réussite
- Politique revendicative**
- 14 Congés**  
Les congés payés
- 15 UFR**  
Report du 13<sup>ème</sup> congrès  
de l'UFR
- 16 Victoire**  
Nouvelle victoire de la CGT
- 17 Travail**  
Le sens et la finalité du  
travail: une donnée à traiter  
syndicalement
- 18 Economie**  
Les mécanismes de l'inflation
- 19 BDESE**  
Les informations  
environnementales dans  
la BDESE



**Aziz Bouabdellah**  
Membre du Secrétariat Fédéral

# Résister et agir : La CGT poursuit la lutte.

**P**our faire face à notre mobilisation d'une durée et d'un niveau record, le gouvernement a fait usage de tous les coups de force et de toutes les combines institutionnelles à sa disposition ! A cause de cela, la réforme des retraites est adoptée. Faudrait-il en conclure que nous avons perdu? Non!

Pour Emmanuel Macron et son gouvernement, tout est plus compliqué maintenant et le prix à payer sera élevé. La CGT va prolonger et amplifier l'unité syndicale de manière à accroître le rapport de forces face au patronat et au gouvernement. Nous ne raterons aucune occasion de nous battre pour l'abrogation de la réforme que le gouvernement vient d'imposer. Dans la même logique, la CGT appelle les parlementaires progressistes à utiliser tous les moyens dont ils disposent pour enfin obtenir un vote démocratique sur la réforme des retraites.

Le Président de la République ne propose pas de trêve mais une réorganisation de l'économie pour que nos vies servent uniquement à générer du profit dans les entreprises, répondant ainsi aux desideratas du patronat. Avec les budgets 2024 de l'Etat et de la Sécurité Sociale en préparation, il veut faire reculer l'Etat social au profit de l'Etat répressif. C'est inacceptable ! Il cherche à instrumentaliser l'actualité tragique pour détourner l'opinion de ces questions sociales sur les questions de sécurité et d'immigration, faisant la courte échelle à l'extrême-droite. Il veut ainsi diminuer la pression que nous avons imposée et qui le paralyse. Nous ne le laisserons pas faire !

L'action syndicale est un vrai contrepouvoir, plus de 35 000 salariés ont décidé de nous rejoindre depuis le début du conflit soit 3 fois plus qu'en 2022 sur la même période. Ils sont probablement encore plus nombreux à refuser la fatalité, à être en colère face au mépris, et à chercher comment peser sur la réalité pour améliorer leur avenir.

A la fédération, nous sommes à 2 300 nouvelles adhésions pour 2023 dont plus de 200 en ligne, ainsi que la création de 32 bases nouvelles. Cela représente quasiment la totalité des adhésions réalisées en 2022.

Les nouveaux adhérents, dont la plupart se sont syndiqués pour contribuer à la lutte, sont d'éventuels futurs militants de l'organisation, d'où l'importance de les accueillir et leur proposer rapidement de participer à la vie du syndicat. Notre priorité est de maintenir la dynamique de renforcement et d'aller au contact d'un maximum de salariés.

Cet été, multiplions les initiatives, saisissons-nous de tous les événements publics, et utilisons les vagues de départ en vacances pour faire adhérer à la CGT.

**Mensuel des métallurgistes**

Fédération des Travailleurs de la Métallurgie CGT  
263 rue de Paris - case 433 -, 93514 Montreuil cédex  
Tél. 01.55.82.86.19 - Fax : 01.55.82.86.53  
www.ftm-cgt.fr - communication@ftm-cgt.fr

Directeur de publication : Frédéric Sanchez  
Impression : Rivet Edition

Photos © A. Sayad | FTM-CGT

Prix : 1 euro  
Imprimé par Rivet Editions, Limoges  
Abonnement annuel : 12 euros  
ISSN 0152-3082  
Commission paritaire  
0525 S 06 474



Histoire

# La commémoration de Chateaubriant

Les dirigeants ultralibéraux qui nous gouvernent, soutenus par les grands médias à leur solde, veulent nous convaincre chaque jour que notre lutte pour la transformation et le progrès social, est une bataille du passé. Dans ce nouveau monde fait d'un capitalisme mondialisé et financiarisé, nos combats seraient d'arrière-garde, des nouvelles solutions seraient à inventer et que pour cela, il faudrait cesser de regarder le passé pour mieux l'oublier.

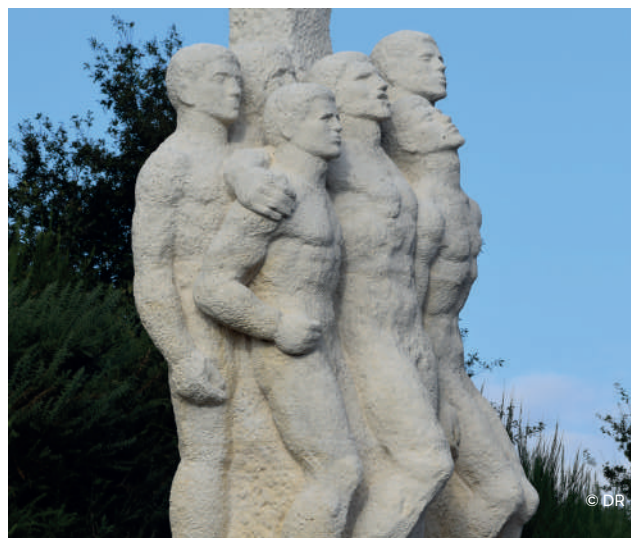
Pendant les heures sombres de la Seconde Guerre mondiale, le patronat avait choisi son camp : le camp de l'ennemi et de la collaboration, criant « *plutôt Hitler que le Front Populaire* », rêvant de se venger de l'humiliation subie en 1936 et de ces militants qui avaient eu le courage d'arracher des avancées sociales majeures.

Nous refusons d'oublier qu'à plusieurs reprises, dans l'histoire du monde du travail, le Front Populaire a réussi à s'unir, se lever, bousculer l'ordre dominant et arracher du progrès social.

Nous refusons d'oublier également, la collaboration du patronat français avec les nazis. Par exemple, c'est un patron français de la sidérurgie, Pierre Pucheu, Ministre de l'Intérieur du maréchal Pétain qui dressa la liste des 27 martyrs de Châteaubriant.

Ne pas oublier, alors que l'extrême droite progresse et prend le pouvoir dans de nombreux pays d'Europe. Après la Hongrie, la Pologne, nous mesurons le désastre en Suède, en Italie où ressurgit le spectre de Mussolini. Aussi en Espagne avec l'émergence de Vox, dans ce pays qui a connu l'horreur du franquisme. Ou encore, l'AFD en Allemagne qui a pourtant connu le nazisme. Et en France, 90 députés d'extrême droite dont 89 du RN, ce parti qui est une résurgence des fascistes, à l'image de l'OAS glorifiée par un représentant du RN à l'Assemblée Nationale lors de la mise en place du nouveau parlement. Pour combattre ces idéologies d'extrême droite, il nous faut veiller à ce que l'histoire de ces femmes et de ces hommes morts pour la liberté ne soit pas salie par de tels discours.

Nous ne devons pas laisser s'effacer des mémoires, que les 27 fusillés de Châteaubriant, étaient des syndicalistes, des militants politiques, que leur action résistante avait une portée transformatrice et qu'ils sont morts pour que



nous puissions être des femmes et des hommes libres et égaux.

Dans ce monde, qui n'a jamais véritablement connu la Paix depuis 1945, des conflits armés ont lieu dans plus de 23 endroits différents, profitant aux marchands d'armes et aux spéculateurs. Il est important plus que jamais, de nous souvenir de celles et ceux qui ont milité pour la Paix, la Liberté et pour le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

La meilleure manière de rendre hommage à nos camarades morts sous les balles nazies est de poursuivre inlassablement le combat contre ces idéaux nauséabonds aux relents racistes, xénophobes et antisyndicaux.

Il y a 78 ans, naissait « *L'Amicale Châteaubriant –Voves-Rouillé – Aincourt* » par la volonté des anciens internés et des familles de fusillés. En participant chaque année à la commémoration, la CGT joue un rôle actif dans ce combat.

La Fédération vous invite à participer à cette commémoration du 22 octobre 2023, pour laquelle un bus sera mis à disposition des participants.

**Norbert Boulanger**, Membre du Secrétariat de L'UFR

# Le dialogue social en République tchèque

Il y a quelques jours, le gouvernement de la République tchèque a présenté un paquet législatif de consolidation budgétaire. Petit plus par rapport à la France, le gouvernement tchèque baptise cet ensemble législatif : «*République tchèque en forme*».

En fait, ce n'est rien d'autre qu'un paquet d'économies pour le gouvernement tchèque et qui réforme ..... le système de retraite ! Toute ressemblance avec la France est totalement fondée mais les ressemblances ne s'arrêtent pas là ...

Le gouvernement n'a pas discuté de ce paquet législatif avec les partenaires sociaux, ni avec les syndicats, ni avec les employeurs... encore une ressemblance !

La totalité des syndicats tchèques a déclaré une mobilisation unitaire... comme en France. Pour les syndicats, ce paquet législatif est une tromperie car avec de telles mesures, la République tchèque ne sera pas en mesure de faire face à la crise.

Le paquet proposé va impacter tous les tchèques, mais surtout les salariés et les retraités... que de similitudes ! Il faut être juste, sur le contenu des mesures, le gouvernement tchèque n'y va pas par quatre chemins et peut être inspirera-t-il d'autres libéraux trop contents de pouvoir taper un peu plus sur les salariés et les petits retraités.

- augmentation de la TVA
- pas d'augmentation des salaires « pour ne pas alimenter l'inflation » (l'inspiration est donnée par le Medef semble t il !)
- nouvelle taxe sur les congés de maladie
- suppression d'avantages accordés aux salariés
- annulation des exonérations fiscales et des réductions pour les salariés
- réduction des salaires dans le secteur public
- augmentation de la taxe foncière
- report de l'âge de la retraite
- réduction de l'évaluation des pensions
- limitation des retraites anticipées
- suppression des subventions à l'industrie, y compris celles qui sont à risque
- réticence à augmenter le salaire minimum
- nouvelle augmentation des prix de l'énergie

Selon les experts syndicaux, le revenu d'une famille tchèque moyenne (2 adultes + 1 enfant) diminuera de 17

à 20 % par an, alors que l'inflation reste de 15 % et que les prix de l'énergie sont parmi les plus chers de l'UE.

Pour les syndicats, le gouvernement ne lutte pas contre l'inflation et ne respecte pas ses déclarations gouvernementales et ses promesses électorales... Le gouvernement ne veut toujours pas s'engager dans le dialogue social. Les partenaires sociaux n'ont jamais été invités à discuter de ces mesures budgétaires. Ils n'ont été informés du résultat que lors de la conférence de presse du gouvernement dans les médias. Toute ressemblance avec des événements qui se seraient produits en France n'a rien de fortuit...

Encore un exécutif qui correspond plus à une agence de communication qu'à un gouvernement, et qui privilégie les « *coups media* » et méprise les partenaires sociaux. Ce qui est gênant, c'est bien l'accumulation de ces ressemblances dans le contenu de la réforme et dans la méthode.

C'est le Secrétaire général de l'OCDE, Mathias Cormann, qui lève le voile sur les motifs de ces réformes. Présentant l'étude de l'OCDE demandée par le gouvernement tchèque, il déclare : « La République tchèque doit continuer de mener des *réformes structurelles pour enclencher une croissance forte et durable... Des progrès en matière de réforme des retraites et de fiscalité renforceraient les finances publiques face à l'augmentation des besoins de dépenses* »

Voici en résumé ce que prévoient les libéraux pour les Etats de l'UE ... vision que partagera assurément la Commission européenne.

**Frédéric Touboul**, Conseiller fédéral secteur International

Portrait d'un syndiqué

# Préservation des savoir-faire: le rôle clé de l'USTM de l'Essonne



Je m'appelle **Mokeddem Abed**, je suis né le 19 avril 1983 à Thionville en Moselle, et depuis 20 ans je suis salarié au sein d'Arcelor Mittal à Florange.

Depuis 2003, je travaille en tant qu'aiguilleur du chemin de fer. J'ai commencé au plus bas de l'échelle comme accrocheur de wagons, puis conducteur de trains, ensuite j'ai évolué comme dispatcheur avant de devenir aiguilleur. Ce poste est très important avec de grandes responsabilités car je fais rouler les trains au sein d'Arcelor Mittal, en collaboration avec la SNCF.

Lorsque j'ai intégré l'entreprise, j'ai découvert la CGT grâce à des anciens militants qui m'ont soutenu au début de ma carrière.

J'ai tout de suite été accroché par les valeurs qu'elle défendait, qui étaient aussi les miennes, c'est-à-dire la lutte contre l'injustice, le combat pour l'égalité pour tous, la défense du pouvoir d'achat, le partage des richesses produites par les salariés dans l'entreprise. C'est tout cela qui m'a donné envie de militer. Naturellement, j'ai tout de suite adhéré au syndicat, et il m'était facile de m'adresser aux camarades, aux salariés et aux collègues. J'ai commencé à apprendre et petit à petit, je suis devenu un militant engagé. Par la suite, j'ai été élu délégué du personnel, puis représentant syndical, et aujourd'hui, je suis élu au CSE par les salariés de l'entreprise.

Durant toutes ces années, on a eu de nombreux conflits avec la direction, que nous n'avons pas provoqués. A la CGT, notre objectif n'est pas de provoquer des querelles, on souhaite progresser grâce à des réformes bénéfiques pour les salariés. On peut être heureux de nos revendications et de nos luttes, car à chaque mouvement de grève, chaque conflit, on n'en est pas sorti bredouille. On n'a pas obtenu 100% des revendications mais des avancées, et pour nous c'est une victoire de sortir de chaque lutte avec quelque chose de positif.

Aujourd'hui, nous avons progressé de 12% aux dernières élections, c'est la plus grande progression d'Arcelor Mittal France. Nous sommes passés de 15 à 27% tous collègues confondus. Cela démontre bien que le travail de proximité effectué par notre nouvelle équipe nous a menés à de bons résultats. Et le combat n'est pas fini !! Parce qu'on est élu pour 4 ans et il va falloir maintenir cet engagement, continuer d'être au plus proche des salariés et défendre leurs droits.

Ce serait mentir de dire que je n'ai pas subi de discrimination et d'entraves mais en utilisant les outils et les moyens que nous avons, avec l'aide de l'inspection du travail et de personnes averties et courageuses, tu peux progresser.

A la CGT, une voix compte pour une voix. On n'est pas tout seul, on n'est pas isolé, on est une structure et bien accompagné, avec les USTM, la Fédération et les Unions Locales, on peut être fier de tout ça. En 2022/2023, à Florange nous étions à 150 adhérents et on a gagné 80 nouvelles adhésions. On a été élu au 2<sup>e</sup> collège avec 33%, soit 455 voix. On a aussi réussi à intégrer une salariée cadre dans notre équipe de militants, ce qui ne s'était jamais été vu à Florange. Tout cela est le résultat du travail d'une équipe engagée et d'une organisation bien structurée.



# Communication de la FTM-CGT: Une activité politique

**L**e mouvement social contre la réforme des retraites a démontré que quand tous les syndicats s'entendent pour mener la bataille ensemble sur une même revendication, nous pouvons mobiliser des millions de salariés.

Nous n'avons pas gagné l'abrogation de cette loi injuste et mortifère, pas encore. Mais nous avons gagné la bataille des idées, et nous avons gagné la reconnaissance du rôle essentiel du syndicat dans la vie sociale du pays. Alors que nos adversaires s'emploient depuis toujours à propager une image désuète du syndicalisme, nous avons démontré qu'il n'en est rien, que nous sommes en prise directe avec la réalité dans les entreprises, et que nous n'avons rien perdu de notre combativité.

Nous nous réclamons d'un syndicalisme moderne, et nous nous en donnons les moyens.

L'un de ces moyens est notre communication. Notre bon vieux tract papier a fait ses preuves et continuera à le faire, mais aujourd'hui, les canaux de communication se sont multipliés et cela nous impose de nous rendre présents partout où nous l'estimons utile.

Notre dernier congrès a pointé le travail que nous avons à mener pour aller dans ce sens. Site internet, réseaux sociaux, communication écrite, mutualisation des outils, les chantiers ne manquent pas.

Le collectif fédéral Communication qui s'est constitué après notre congrès a pris le temps du débat pour mieux prendre la mesure des chantiers à ouvrir. Le plan de travail est copieux :

- ▶ Notre site internet se doit d'être rafraîchi et mis à jour pour donner une image positive de notre organisation. En parallèle, il doit proposer des outils utiles à l'activité syndicale au quotidien. Une étude est en cours, qui devrait aboutir à une refonte complète du site avant la fin du mandat.
- ▶ L'enrichissement de notre mensuel des métallurgistes : pour que notre publication se situe toujours au plus près du quotidien dans les syndicats, en apportant aux syndicats des éléments politiques et pratiques pour avancer dans nos revendications.
- ▶ La diversification des supports que nous

employons pour notre communication et leur mise à disposition pour les syndicats et les USTM. Cela a déjà commencé avec du matériel pour la syndicalisation que les syndicats peuvent se procurer sur simple commande, ainsi que des vidéos, des interviews, des dessins animés, des supports variés, etc.

Nous devons accroître notre présence sur les réseaux sociaux. Cela commence par un constat :

- ▶ Notre page Facebook est suivie par 2 200 abonnés, alors que nous sommes forts de 50 000 syndiqués. Cela doit nous poser question, et nous devons travailler à la rendre plus variée et plus réactive.
- ▶ Notre chaîne YouTube se réclame de 968 abonnés... un score ridiculement bas, le résultat d'une chaîne qui vit mal et qui n'est pas suffisamment fournie. La vidéo est un mode de communication que nous devons davantage nous approprier.

Aujourd'hui, les internautes se répartissent sur un grand nombre de réseaux sociaux, qui ont tous leur particularité. C'est pourquoi la fédération va dès à présent affirmer sa présence sur LinkedIn, un réseau qui regroupe un grand nombre de salariés ingénieurs, cadres et techniciens, un enjeu essentiel pour notre fédération.

La communication est un vaste sujet, mais ce n'est pas une affaire de spécialiste. C'est une activité politique, qui nécessite juste un peu d'imagination. N'hésitons pas à nous en saisir, dans les syndicats et dans la fédération.



Je rejoins la FTM-CGT  
sur LinkedIn



## **NOUS CONTACTER**

**01.44.79.13.00**  
**contact@syndex.fr**  
**www.syndex.fr**

---



Formation

# La formation **action élections/ syndicalisation**

La formation « *Action Elections/Syndicalisation* » de la métallurgie Loire Atlantique (44) est issue du module de formation confédéral « *Reconquête électorale* », que nous avons adapté, pour qu'elle puisse être proposée aux équipes syndicales, entreprise par entreprise, afin que les syndicats repartent avec un véritable plan de travail, précis et adapté à leur boîte.

L'essence même de cette formation est de partir d'une feuille vierge et de mettre à plat toutes nos pratiques de vie syndicale et d'organisation.

Cette formation se veut un peu provocatrice et parfois difficile pour les stagiaires, car elle nous aide à réaliser que nous nous sommes souvent perdus dans nos pratiques au quotidien.

La partie « *dessine-moi ta boîte* » est très révélatrice de nos lacunes : où sont nos syndiqués, les connaissons-nous, connaissance du salariat, connaissance de notre audience, le temps perdu en réunion, institutionnalisation, heures de délégation pas prises ou mal prises, le manque de formation, le renforcement par l'adhésion qui n'est pas la priorité, les freins, etc.

À l'issue des 3 journées, les camarades retournent dans leurs boîtes plus confiants, avec la conscience que nous devons revenir à nos fondamentaux et au BA-BA de notre conception du syndicalisme.

Le suivi, l'accompagnement et les ajustements après ces formations, puis pendant toute la campagne électorale, ont donné d'excellents résultats aussi bien en termes d'audience que de syndicalisation. Quelques exemples :

## **MAN DIESEL**

La CGT fait 65% tous collèges confondus, en augmentation de 15%, et obtient un élu au 3<sup>ème</sup> collège pour la première fois. La CGT réalise 5 adhésions

## **SIDES**

La CGT fait 85% tous collèges confondus, en augmentation de 14%, ne laissant que des miettes à la CFDT et à la CFE-CGC. La CGT réalise 6 adhésions

## **NAVAL GROUP**

Face à la CFDT, FO, la CFE CGC et l'UNSA, la CGT fait 28% tous collèges confondus, en augmentation de 9,5%, et réalise 25 adhésions

## **FRAMATOME**

La CGT fait 53% tous collèges confondus, en augmentation de 7%, et réalise 8 adhésions

## **FMGC**

La CGT fait 63% tous collèges confondus, en augmentation de 7,7%, en obtenant 7 sièges sur 10 au 1er collège, et remporte pour la première fois le siège du 2ème collège. La CGT réalise 8 adhésions.

## **ARCELOR**

La CGT fait 45% tous collèges confondus, en augmentation de 9%, en remportant les deux sièges du 1er collège et le 4ème siège du 2ème collège.

Dans la foulée, le syndicat réalise 10 adhésions

## **EVIOSYS**

La formation a eu lieu fin 2022, et a permis aux camarades d'organiser leur congrès, avec la mise à jour des statuts du syndicat et la publication des comptes.

La CGT a obtenu en février 2023 le score de 65% tous collèges confondus, en augmentation de 14%, et réalise 19 adhésions

Quant à la dizaine d'autres syndicats qui ont suivi la formation mais pour qui les élections n'ont pas encore eu lieu, la plupart parviennent à réaliser des adhésions (20 pour Manitou, 17 pour Airbus Montoir, 13 pour Airbus Nantes), pour n'en citer que quelques-uns.

Les syndicats sortent de la formation avec un plan de travail structuré, s'appuyant sur nos fondamentaux de démocratie et de proximité avec les salariés. Un suivi est assuré par l'équipe de formation, un petit coup de pouce nécessaire qui permet de soutenir les camarades.

Suivre cette formation n'est pas la réponse à toutes les difficultés, bien sûr. Mais cela démontre que quand nous prenons les choses à bras le corps, quand nous acceptons de remettre en cause nos pratiques au quotidien, nous pouvons augmenter notre représentativité et gagner des adhésions. Parce que le nerf de la guerre, c'est bien le rapport de forces.

**Yves Devedec**, USTM 44

# L'intervention de Sophie Binet au **Forum de l'Automobile** **24 mai 2023**



© DR

**J**e suis vraiment désolée de ne pas être parmi vous aujourd'hui, je suis au congrès de la CES, la Confédération Européenne des Syndicats, qui tient son congrès à Berlin. C'est évidemment très important pour la CGT d'y jouer tout son rôle, parce qu'une bonne partie de nos batailles revendicatives se joue à l'échelle européenne. Il faut qu'on ait une organisation efficace pour pouvoir se défendre à ce niveau.

Je voulais tout d'abord vous féliciter pour cette initiative salutaire et précieuse, parce qu'elle permet de confronter le point de vue des salariés de la filière auto et le point de vue d'ONG environnementales. Cette confrontation des points de vue est un levier pour dépasser les contradictions entre le social et l'environnement, et trouver ensemble des solutions qui permettent de concilier ces deux objectifs : de lier fin du monde et fin du mois.

Pour la CGT, c'est indispensable de répondre à la question environnementale, à partir de la situation sociale et à partir de notre travail. C'est d'ailleurs la décision de notre 53<sup>ème</sup> congrès, avec trois grands principes :

Le premier étant que, pour traiter sérieusement des questions environnementales, il faut une anticipation. Il faut ce qu'on appelle une planification environnementale et sociale et donc évaluer les besoins de la société. Il faut se demander comment est ce qu'on fait pour y répondre, pour avoir des filières de production qui permettent de satisfaire nos besoins avec un impact environnemental moindre.

Pourquoi c'est important d'anticiper ? Parce que si on ne le fait pas, et c'est ce que font aujourd'hui le gouvernement et le patronat, on se retrouve avec des politiques

« *courtermistes* », des effets balanciers de court terme liés à l'impact des lobbies. On se retrouve à autoriser, par exemple, les engrais sur la betterave sucrière alors que l'on sait que c'est une catastrophe pour l'environnement.

Ou on se retrouve, comme c'était le cas à Gardanne, à fermer toutes les centrales à charbon, du jour au lendemain, sans anticiper les besoins en consommation électrique du pays. Donc aujourd'hui, la France a fermé ses centrales à charbon mais elle n'a jamais importé autant d'électricité d'Allemagne, le pays qui a la production d'électricité la plus carbonée. Donc, on voit qu'on marche sur la tête !



© capture d'écran vidéo

de leur travail, et donc aussi, si on leur en donne les moyens, de son impact environnemental. Par exemple, c'est ce qu'ont fait les ingénieurs de Renault qui, avec la CGT, ont construit ce projet de véhicule électrique à 10 000€, économe, produit en France, qui s'il était mis en place, permettrait à la fois de répondre aux enjeux environnementaux et aux besoins sociaux.

Le deuxième exemple, encore une fois c'est Gardanne, où face à la décision brutale, violente, de fermeture de la centrale à charbon, la CGT avec les salariés du site, ont construit un projet alternatif de méthanation, c'est-à-dire de production de gaz à partir de bois recyclés, des meubles usagés, qu'on

En matière d'automobile c'est la même chose, on sait que les véhicules thermiques sont très polluants, mais on sait aussi que l'impact des véhicules électriques n'est pas neutre sur l'environnement, en matière de métaux rares par exemple, de recyclage de batterie, de production. Evidemment, il faut travailler sur ces enjeux-là, relocaliser notre production industrielle pour pouvoir répondre à cette question de l'anticipation, sinon on ne fait que reporter les problèmes. Par conséquent, la première chose ; il faut anticiper, la deuxième chose ; il faut sécuriser les salariés.

recupère dans un rayon de 100 km autour de la centrale. C'est donc à la fois un circuit court et à la fois de l'économie circulaire et ce procédé de méthanation est en plus à faible émission de gaz à effet de serre et permet de maintenir tous les emplois.

A ce niveau, la situation de la filière auto démontre à quel point, on est dans un cynisme total de la part du patronat et du gouvernement, qui instrumentalisent même, parfois la question environnementale pour mener des politiques strictement financières, et pour qui, la situation sociale des salariés est une variable d'ajustement. Dans la filière auto, vous avez perdu plus de 100 000 emplois depuis 10 ans, le patronat prévoit lui-même près de 50 000 emplois supprimés en 3 ans, si rien n'est fait.

Il le prévoit très tranquillement, parce que les grands groupes se désengagent et se sécurisent en laissant mourir leur sous-traitance. C'est le cas pour les fonderies qui sont en train de fermer une à une. On assiste aussi au démantèlement du groupe Renault au fait que ses brevets sont basculés de plus en plus au Japon, et au fait qu'on perde notre capacité d'impulsion et de maîtrise industrielle. Ce qu'il faut à l'inverse, pour mener une transition environnementale qui soit juste, commencer par sécuriser la situation des salariés, garantir le maintien du contrat de travail, le maintien des garanties collectives, et faire jouer notre formation professionnelle. Pour quand c'est nécessaire, pouvoir transformer les emplois et les activités avec les mêmes salariés.

Le dernier principe de la CGT, c'est que, pour mener cette transformation environnementale de l'appareil productif, il faut partir des salariés eux même, parce que ce sont les travailleurs et les travailleuses qui sont les meilleurs experts



© DR



Au bout de 5 ans de lutte, nous avons enfin obtenu gain de cause. Nous avons eu une réponse du gouvernement, qui a levé les trois problèmes qui faisaient qu'on ne pouvait pas garantir la reprise industrielle du site. Nous savons maintenant que nous allons pouvoir, à Gardanne, reprendre une production de gaz à moindre effet sur l'environnement. Ce qui va permettre de maintenir tous les emplois qui avaient été supprimés, puisque la fermeture violente de Gardanne c'était 500 emplois directs et indirects qui avaient été supprimés.

C'est une grande victoire et c'est un exemple de ce que nous devons et de ce que nous pouvons faire partout, pour permettre la transformation de l'appareil productif, pour répondre à l'enjeu environnemental qui n'a jamais été aussi pressant.

Les rapports du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) sont sans appel, on a quelques années pour agir. Il faut aller extrêmement vite tout en sécurisant la situation sociale des salariés et c'est pour ça que nous sommes d'accord avec les ONG sur ce point clé. Il ne peut pas y avoir de transition environnementale sans traiter les questions de justice sociale.

Nous nous battons ensemble pour revendiquer une justice environnementale qui permette de lier la bataille contre

les inégalités et la bataille pour l'environnement. Nous savons que ce sont aussi les plus riches qui polluent le plus, et qui de plus, par leur richesse se protègent de l'impact du changement climatique, qui va progressivement, si on ne fait rien, rendre une partie de la planète inhabitable et pénaliser la vie de la majorité des terriennes et des terriens, à commencer par celles et ceux qui ont les revenus les plus faibles.

Félicitations encore pour votre initiative, je lirai avec attention les comptes-rendus de vos travaux et puis vous pouvez compter sur moi et sur toute la CGT pour soutenir vos luttes qui visent à lier les enjeux sociaux et les enjeux environnementaux.

**Sophie Binet**, Secrétaire Générale CGT

# Forum de l'automobile du 24 mai 2023 à Montreuil : **Une formidable réussite**

**C**e forum sur l'avenir de la filière automobile a été une formidable réussite. Plus de 350 militants étaient réunis dans le patio de la maison CGT, une participation jamais atteinte depuis des années. Débattre de la place de la voiture dans la société et des différentes motorisations, avec des organisations écologistes comme Réseau Action Climat et Greenpeace, est pour la FTM CGT un événement sans précédent.

La communication du gouvernement et du patronat oppose constamment transition énergétique et emploi, générant les plus grandes craintes parmi les salariés de l'industrie automobile. Alors il était nécessaire que la FTM CGT se saisisse d'un sujet si sensible, et confronte son analyse à celle d'organisations écologistes.

Les débats ont fait apparaître que nous sommes tous convaincus que la situation de l'industrie de l'automobile est suffisamment préoccupante pour que nous élargissions notre réflexion. Nous sommes tous persuadés qu'il faut travailler une nouvelle politique industrielle, qui favorise la transition écologique et améliore les conditions sociales, et qui préserve à la fois l'emploi et l'environnement.

Beaucoup d'intervenants ont dénoncé les stratégies industrielles patronales et gouvernementales, basées sur une vision uniquement financière, qui a pour effet les délocalisations et les fermetures de boîtes subies par un grand nombre de salariés.

Les débats ont confirmé que l'électrification portée par les constructeurs et les gouvernements n'a rien d'écologique, car elle ne repose que sur la volonté de maximisation des marges à travers les voitures électriques. La conséquence de ces choix pernicieux, c'est la production de véhicules très lourds et peu accessibles en termes de prix pour un grand nombre de ménages. Mais la mobilité individuelle ne doit pas être accessible que pour les ménages aisés ! De plus, ces véhicules sont très puissants avec de grosses batteries qui les rendent très lourds et très polluants, certainement pas respectueux de l'environnement.

L'intervention de Pierre Nicolas (CGT Renault), a permis de remettre l'accent sur la nécessité de la relance de la recherche sur les moteurs thermiques, afin de développer des moteurs performants pour les hybrides. C'est une transition nécessaire, notamment pour les ménages mono-motorisés et pour les grands trajets.

Même si cela ne fait pas consensus avec les organisations environnementales, cela nous a permis d'en débattre dans un grand respect mutuel.

Les convergences sont certaines : l'ensemble des ONG participantes ainsi que la FTM sont convaincus que le projet d'un petit véhicule électrique accessible à tous et produit en France doit devenir une revendication.

Le travail ne fait que commencer ; nous devons travailler à l'après forum, en initiant ce débat essentiel dans les syndicats, les départements et les régions, afin que les syndiqués y prennent toute leur place. Notre rôle est aussi d'interpeller les politiques sur le sujet et d'éveiller les consciences.

Il nous faudra certainement avoir une réflexion sur les formes de mobilité en général. Par exemple, il est impératif que des investissements publics massifs soient réalisés dans les transports en commun, le ferroviaire en particulier. Loin de la politique de sabotage des services publics qui consiste à fermer un grand nombre de gares, il est indispensable d'en ouvrir de nouvelles pour que la mobilité collective réponde enfin aux besoins.

On ne se déplace pas de la même façon que l'on soit en milieu très urbanisé ou en ruralité...

Des solutions existent pour tous, alors n'enterrons pas l'automobile, et ne l'opposons pas à la mobilité collective.

*Denis Breant, Animateur Secteur Automobile,  
membre du Bureau Fédéral*

Congés

# Les congés payés sont un droit pour les travailleuses et les travailleurs.



© DR

**M**ais force est de constater qu'une famille sur deux et un enfant sur trois ne partent jamais en vacances. Pour la FTM, développer le droit aux vacances pour tous est une priorité. L'ANCAV TT (Association nationale de coordination des activités de vacances tourisme et travail) a été créée en 1985 par la CGT et cinq fédérations (Chimie, Métallurgie, Mines et Energie, Transports, Cheminots). Elle exerce une activité nationale de coordination et d'action pour le droit aux vacances, de pérennité et de développement du tourisme social avec l'ensemble de ses adhérents. Elle permet le développement d'un patrimoine social et mutualisé, copropriété des comités d'entreprise, organismes équivalents et autres collectivités. Elle s'appuie sur un réseau d'associations territoriales de tourisme social et solidaire qui rayonnent sur la totalité des régions à l'exception de la Corse. Cet outil doit nous permettre de contrer le développement d'un tourisme marchand très agressif qui ne fait qu'aggraver les inégalités.

Malgré les inégalités qui existent entre les CSE, selon la taille de l'entreprise et le nombre de salariés concernés, les moyens sont très différents. Nous favorisons un développement des structures inter-CSE par des accords bilatéraux, ou à travers des organismes « dédiés ». Cette coopération permet une meilleure répartition de l'offre

proposée par les comités, particulièrement pour les plus petits. D'où l'intérêt de développer un secteur inter C.S.E. qui offre aussi de nombreuses pistes pour la mutualisation des services et la coopération entre C.S.E dans un cadre adapté.

Les ASC sont le monopole du CSE, c'est-à-dire que les directions d'entreprise ne peuvent en aucun cas interférer dans les choix et les décisions qui sont prises par les élus du CSE relatifs aux ASC. L'employeur n'a aucune obligation de financer cette activité, le pourcentage attribué aux ASC relève de la négociation avec lui.

- ▶ Le rôle des élus CGT est prépondérant pour le départ en vacances du plus grand nombre des salariés. C'est pour cela que nous revendiquons :
- ▶ L'obligation de financement des A.S.C. porté au minimum à 3% de la masse salariale, et non pas calculé sur la base du compte 641.
- ▶ Comme pour les salariés des services de l'auto (APASCA), faire contribuer les employeurs qui n'ont pas de C.S.E. à un pot commun, avec une redistribution équitable aux salariés.
- ▶ Avoir une politique volontariste dans l'investissement social en mutualisant, par exemple, des villages vacances.

Nous devons construire ensemble les CSE de demain avec une conviction d'espérance et des propositions revendicatives. Pour que toutes et tous aient un accès aux vacances.

*David Pico, Membre du Bureau Fédéral*

# Report du 13<sup>ème</sup> congrès de l'UFR Métallurgie

L'Union Fédérale des Retraités de la métallurgie a décidé de reporter son congrès qui devait se dérouler du 3 au 7 avril 2023, aux 7 Laux en Isère. La décision de cet ajournement a été prise pour un certain nombre de raisons :

- ▶ Le mouvement social en cours avec pour certains délégués des problèmes éventuels de transport (train, essence...).
- ▶ La mobilisation nationale du jeudi 6 avril avec de fait, une inconnue sur la participation souhaitée des camarades de l'AURA à notre initiative du 40<sup>ème</sup> anniversaire de l'UFR.
- ▶ Au regard de ces deux premiers points, un risque fort de perdre des délégués dont le nombre n'était pas d'un très haut niveau, avec une cinquantaine de délégués inscrits, auxquels s'ajoutait une trentaine de camarades du Conseil National.

Le congrès de l'UFR se tiendra donc du 2 au 6 octobre 2023 à Ramatuelle, dans le Var. Tous les documents préparatoires à notre congrès se trouvent d'ores et déjà sur le site de la fédération [ftm-cgt.fr](http://ftm-cgt.fr), onglet «UFR». Pour notre pouvoir d'achat et la revalorisation des retraites, l'UCR appelle à la mobilisation. Les métallos ont toute leur place dans la préparation d'une initiative nationale à la mi-septembre. La question des revalorisations des retraites est un axe essentiel. Pour information, les retraités ont perdu 2 mois et demi de retraite ces dernières années. L'année 2022 a encore confirmé un recul important. Quant à l'année 2023, elle pourrait se solder par 0% d'augmentation, alors que l'on parle d'une inflation qui pourrait dépasser les 5%. Les retraités paient cher la situation. Dès maintenant, préparons la rentrée sociale avec les actifs.

Ce congrès UFR est de la responsabilité de toute la fédération. L'UFR est un outil fédéral au même titre que l'UFICT ou l'IHS. Nous sommes tous concernés.

Nous sommes tous des retraités potentiels et le travail de l'UFR aujourd'hui aura des répercussions sur votre avenir. Il nous faut penser travailler à l'utilité du syndicalisme retraité, car c'est notre avenir et notre devoir si nous voulons vivre dignement. Les décisions prises par le Bureau National pour la tenue du 13<sup>ème</sup> congrès :

- ▶ S'agissant de la date, celui-ci se déroulera désormais du lundi 2 octobre (accueil dans l'après-

midi) au vendredi 6 octobre pour un retour chez soi le matin. Pour le lieu, celui-ci se tiendra au centre Touristra de Ramatuelle. Le centre des 7 Laux n'ouvrant ses portes que le 22 décembre.

- ▶ Pour redynamiser le processus de préparation, nous proposons de tenir en juin une douzaine de rencontres régionales avec nos camarades retraité(e)s mais aussi en y invitant des actifs. Un ordre du jour et une trame seront communs et notre 40<sup>ème</sup> anniversaire sera en toile de fond de ces rencontres.

Redynamiser la préparation de notre congrès c'est aussi :

- ▶ Diffuser le document préparatoire là où cela n'a pas été fait.
- ▶ Avoir un plan de visites de nos plus grosses sections, impulsé par les camarades du Conseil National, auxquels pourront participer les délégués désignés.
- ▶ Réactiver les commissions préparatoires au congrès.
- ▶ Rencontrer les camarades responsables des USTM et des régions en y associant la fédération.
- ▶ Donner toute latitude aux camarades du Conseil National pour la construction et l'organisation de ces rencontres.
- ▶ D'ores et déjà, nous invitons chacune et chacun à participer aux échanges préparatoires de ces rencontres. Les principales thématiques seront l'actualité sociale, la vie syndicale et l'UFR dont les retraités de la métallurgie ont besoin, en synergie avec les USR et l'UCR. Pour information, le congrès de l'UCR aura lieu du 27 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2023 à Saint-Malo.
- ▶ Le capital et le patronat s'occupent de nous, de notre naissance à notre mort.
- ▶ Nous, militants CGT, prenons la même dimension de défense des individus qu'ils soient étudiants, sans emploi, actifs ou retraités.

**Ensemble construisons l'avenir de chacun.**

*Lucien Grimault, Secrétaire Général de l'UFR*

Victoire

# L'accord de révision extinction c'est **toujours non.**

## Nouvelle victoire de la CGT !



© Adobe Stock

L'UIMM, pour mettre fin à l'existence des Conventions Collectives Territoriales, n'a pas souhaité utiliser la dénonciation prévue dans toutes les CCT et le Code du Travail. En effet, l'UIMM aurait dû ouvrir de véritables négociations avec les Organisations Syndicales Représentatives des départements concernés. La durée potentielle de négociation aurait alors été d'un préavis de 3 mois, plus les 12 mois de survivance de la convention dénoncée.

Rappel des deux notions juridiques légales existantes pour pouvoir modifier une CTT :

- ▶ La révision de la convention collective territoriale permet d'en modifier le contenu et de l'adapter aux dispositions conclues au niveau de la convention collective nationale de branche ; Dans cette configuration, l'IDCC attaché à cette convention demeure.
- ▶ La dénonciation permet d'éteindre la convention collective ou l'accord en cause, tout en obligeant les parties prenantes à ouvrir des négociations loyales et sérieuses pendant la période de survie de l'accord ; dans cette configuration, l'IDCC attaché à cette convention disparaît.

Mais l'UIMM a volontairement pris un axe illégal pour mettre fin à l'ensemble des CTT.

Pour les patrons, il était hors de question de risquer d'avoir des mouvements sociaux partout dans les territoires, il leur fallait aller vite pour se défaire des CCT. L'UIMM a donc inventé un dispositif qui s'apparente à une révision, mais qui n'en est pas une, il s'agit d'un

texte totalement illicite d'un point de vue juridique : la « *révision extinction* ».

Ces textes prennent la forme d'accords de droit commun et prétendent ainsi échapper aux procédures de dénonciation prévues par le Code du travail.

**Le sens de la démarche de l'UIMM est clair. Il est d'obtenir la reconnaissance juridique d'une régression sociale majeure qui pourrait être étendue aux autres branches professionnelles, puis aux entreprises.**

La FTM a attaqué ces pratiques illicites et déjà des tribunaux ont condamné l'UIMM et les signataires comme à Chambéry. Cette fois c'est le **Tribunal Judiciaire de Nanterre** qui dans sa motivation relève ;

- ▶ La loi ne prévoit nullement qu'un accord collectif puisse être abrogé par simple avenant de révision.
- ▶ En outre, lorsqu'un accord est mis en cause « *ses stipulations (après le préavis de 3 mois)* » demeurent en vigueur pendant une durée d'au moins un an. Périodes pendant lesquelles, les parties sont tenues de négocier un accord de substitution et la rémunération des salariés est garantie à défaut de conclusion d'un tel accord. Il s'ensuit que le législateur a prévu, sans qu'il soit possible d'y déroger, que lorsqu'un accord collectif cesse d'être en vigueur, les salariés couverts doivent bénéficier du maintien temporaire des droits qu'ils tirent du texte abrogé et il doit être mis en place une nouvelle négociation collective. Or la procédure de « *révision extinction* » voulue par l'Uimm ne prévoit nullement de telles garanties.
- ▶ Il juge également que les parties signataires ont porté atteinte à l'intérêt collectif de la profession.

Parce qu'elles ont vocation à créer des droits non seulement au bénéfice des signataires, mais aussi et surtout au bénéfice des salariés, les conventions collectives ne sauraient être abrogées par un simple accord entre les parties.

Cette nouvelle décision vient donc freiner les appétences d'employeurs tentés par cet ovni juridique. **Le message est clair en entreprise comme dans la branche, cette méthode est hors la loi !**

**Secteur politique revendicative**



Travail

# Le sens et la finalité du travail: une donnée à traiter syndicalement



**T**out au long de l'histoire, le sens du travail a indéniablement évolué. Ce fut d'abord un besoin fondamental pour construire des maisons, pour se nourrir. Puis l'ère industrielle arriva et avec elle le besoin d'organiser et de structurer le travail via le Taylorisme.

Puis est apparue la question du sens et de la finalité du travail. Les revendications de la journée de 8h, des congés payés, de la sécurité sociale... sont politiques. Elles ne visent pas uniquement à redistribuer aux salariés la richesse créée par le salaire, mais aussi à donner du sens et de la finalité au travail.

C'est pourquoi la CGT revendique les 32 h, et lutte contre les différentes réformes des retraites qui ne cherchent qu'à nous faire travailler plus longtemps. A quoi bon développer la recherche, augmenter les qualifications et développer des nouvelles technologies, si c'est pour asservir encore plus le salarié à son travail ?

Ne pas répondre à la fois aux revendications des salariés et aux nouveaux défis que le travail doit relever comme l'environnement, notre mode de consommation, notre mode de production, c'est antisocial !

Le sens du travail est donc important pour beaucoup de jeunes qui refusent par exemple d'aller travailler dans des secteurs qu'ils considèrent comme trop marchands, trop focalisés sur la finance, ou des industries qu'ils considèrent polluantes ou dans l'armement. Ils aspirent à un travail qui fasse sens pour la société et pour la planète. Cette notion du travail collectif renvoie à l'acte

individuel de travail. Sans gommer l'individualisme, beaucoup de salariés et de plus en plus de jeunes, cherchent dans le travail à obtenir une adéquation avec leurs aspirations personnelles et sociétales, à avoir plus de temps pour sa famille, ses loisirs, à la culture et ne pas passer son temps au travail.

Contrairement à la génération précédente qui trouvait dans le travail le moyen de s'émanciper des parents et pour qui la voiture permettait l'autonomie, beaucoup de jeunes la considèrent aujourd'hui comme uniquement un élément de transport. Ils veulent découvrir d'autres cultures, prendre du temps pour eux avant d'entrer dans la vie active. Il est maintenant fréquent de voir des jeunes qui, avant ou peu de temps après être entrés dans la vie active, s'accordent une année sabbatique pour s'ouvrir à d'autres activités. Ce sont une approche et un rapport au travail qui se modifient.

Le capital lui aussi prend en compte ces aspirations pour les détourner. Par exemple la flexibilité dans le travail par l'idée « *vendue* » qu'elle est un gage d'autonomie pour les salariés dans l'organisation entre leur temps personnel et leur temps professionnel... C'est la mise en place des espaces « *flex office* », les bureaux partagés, avec l'idée que chacun s'installe là où il veut, que cela permet de brasser les équipes et donc d'assurer une meilleure communication, souder les collectifs de travail... mais derrière le capital a évidemment d'autres aspirations.

Nous pouvons faire avancer le sens du travail à travers les accords GPEC pour anticiper et permettre aux salariés de gagner sur l'aspiration entre l'équilibre vie personnelle et professionnelle. C'est aussi l'enjeu de la formation professionnelle.

Le changement de métier est parfois subi, mais c'est aussi de plus en plus un choix, parce que les salariés en ont envie. C'est souvent pour donner une nouvelle orientation à leur vie professionnelle, pour retrouver du sens et une finalité au travail.

Les salariés ne cherchent pas à être mis en concurrence mais souhaitent être en collectif ! Nous devons nous appuyer sur cette aspiration pour développer notre argumentaire et nos propositions.

**Fabrice Fort**, Animateur Régional AURA

Economie

# Les mécanismes de l'inflation



L'indice des prix à la consommation (IPC), en mai 2023 a augmenté de 5,1% en glissement annuel. L'IPC qui désigne le taux d'inflation en France a été particulièrement scruté ces derniers mois. A tel point que le point mensuel sur le niveau d'inflation de l'INSEE a rendu complètement invisible le recensement quotidien du nombre de cas Covid-19.

Le contexte inflationniste que nous connaissons depuis plusieurs mois est très probablement un événement économique surévalué, qui n'a pas véritablement ébranlé l'économie française, mais a servi les stratégies financières patronales. Le niveau de l'inflation a atteint des niveaux inédits depuis 30 ans, mais il demeure bien loin des superlatifs grandiloquents qu'on lui a attribués.

Le niveau d'inflation désigne l'augmentation générale et durable des prix, qui se traduit par une érosion de la valeur de la monnaie et nuit par extension au niveau de vie des ménages.

1. L'inflation peut être issue de 3 sources conjoncturelles :
2. Une demande excessive face aux capacités productives
3. Une hausse des coûts de production
4. Une augmentation de la quantité de monnaie en circulation dans l'économie

L'inflation post crise sanitaire n'est pas le résultat d'une politique monétaire trop accommodante, puisque les milliards de liquidité déversés par la BCE depuis une dizaine d'années n'est pas venu irriguer l'économie réelle, mais elle a alimenté la spéculation financière au détriment de ses objectifs sociaux.

L'inflation de ces derniers mois est le résultat des deux premières sources citées ci-dessus. En effet, la reprise économique brutale des pays de grande consommation après le premier confinement s'est accompagnée par d'une reprise plus tempérée des économies asiatiques, ce qui a provoqué de fortes tensions sur les approvisionnements en matières premières et produits électroniques. Par conséquent, le prix de ces intrants dans la production s'est littéralement envolé pour provoquer ensuite une hausse des coûts de production. Pour faire face à cette hausse, les entreprises ont choisi délibérément de les répercuter sur les prix finaux, afin de conserver et d'augmenter leurs marges pour satisfaire les actionnaires. Par effet boule de neige, ce processus est venu contaminer l'ensemble des secteurs économiques. L'exigence en termes de marges des actionnaires est ensuite venue créer une spirale auto-entretenu entre les prix et le niveau des marges des entreprises. Tout ceci au détriment des salaires.

Néanmoins, à long terme, le niveau d'inflation est le fruit d'un rapport social qui se matérialise par le partage des richesses créées et est de ce fait fortement déterminé par le niveau des salaires. Les effets inflationnistes du choc de la crise sanitaire tendent à être absorbés et l'inflation ne durera pas nécessairement sur le temps long en raison de la faiblesse des salaires. L'INSEE affirme d'ailleurs que le pic inflationniste semble être dépassé. Pour autant, si cette perspective semble réjouissante, il convient d'être extrêmement vigilant face aux dangers liés à des tensions déflationnistes à moyen et long terme. Les modérations salariales agressives supportées par les salariés pourraient à terme conduire à un retour des tensions déflationnistes connues durant les décennies précédant la crise sanitaire et provoquer des déséquilibres économiques majeurs qui entraîneraient des troubles sociaux de grande ampleur.

L'augmentation des salaires est une nécessité pour se prémunir du danger futur déflationniste et ne viendra en aucun cas alimenter l'inflation, si nous procédons à un rééquilibrage légitime et salvateur du partage de la valeur entre capital et travail.

**Baptiste Royer**, Conseiller fédéral Politique  
Revendicative

# Les informations environnementales dans **la BDESE**

**D**ans les entreprises d'au moins 50 salariés dotées d'un CSE, une Base de Données Economiques et Sociales (BDES) doit être mise en place. La BDES permet de rassembler au même endroit de manière permanente, structurée et actualisée, l'ensemble des informations que l'employeur est tenu de mettre à disposition des représentants du personnel et délégués syndicaux, en vue des trois grandes consultations annuelles : Orientations Stratégiques, Politique Sociale et Situation Economique et Financière de l'Entreprise. La BDESE est mise en place de plein droit et ne nécessite pas d'information préalable du CSE. Le défaut de mise en place est une entrave et les délais de consultation ne sont plus opposables au CSE.

L'article L 2312-21 du code du travail (Ct) permet notamment de négocier le contenu, l'architecture et les modalités d'accès. Les informations nécessaires aux consultations ponctuelles sont exclues de la BDESE mais il est possible de les y inclure. Si aucun accord n'est signé, les dispositions des articles L 2312-22 à L 2312-36 s'appliqueront.

Les informations devant être versées dans la BDESE sont détaillées à l'article R 2312-9 du Ct pour les entreprises de 300 salariés et plus, et à l'article R 2312-8 du Ct pour celles de moins de 300. Ces informations sont réparties en une dizaine de thèmes dont le thème 10 relatif aux conséquences de l'activité de l'entreprise sur l'environnement.

C'est la loi « *Climat* » du 22 août 2021 qui a formalisé ce thème tout en rebaptisant la BDES en BDESE (« E » pour Environnementales), et en prévoyant la consultation obligatoire des représentants du personnel sur les conséquences environnementales des mesures prises par l'employeur (L 2312-8, L 2312-18, L 2312-21, L 2312-22 et L 2312-36 du Ct).

Le contenu des informations à fournir dépend selon le cas du seuil d'effectif de 300 salariés et plus, ou de moins de 300, et pour les entreprises de 300 et plus d'un critère supplémentaire tenant à la soumission ou non à la

« *Déclaration de Performance Extra Financière* » (DPEF) de l'article L 225-105 du Code de commerce. Dans tous les cas 3 rubriques d'information doivent être renseignées :

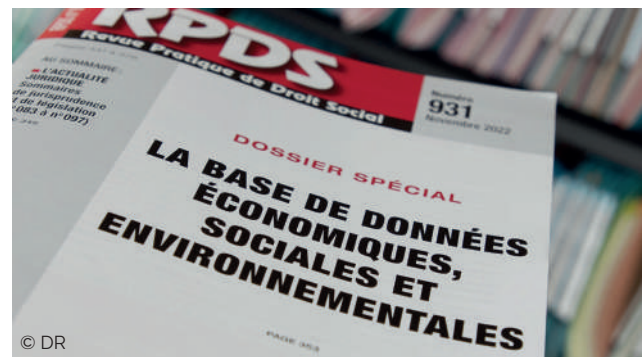
1. Les informations sur le changement climatique concernent le bilan des émissions de gaz à effet

de serre de l'entreprise et le bilan des émissions de l'article L 229-25 du Code de l'environnement (Ce). Pour les entreprises non soumises à la DPEF, elles concernent en outre l'identification des postes d'émission directe de tels gaz.

2. Les informations sur l'économie circulaire concernent l'évaluation des quantités de déchets dangereux de l'article R 541-8 du Ce faisant l'objet d'un « *bordereau de suivi des déchets* ». Pour les entreprises non soumises à la DPEF, elles concernent en outre les données sur la consommation en eau et en énergie.
3. Les informations sur la politique générale environnementales diffèrent entre les entreprises : dans les entreprises de 300 salariés et plus soumises à la DPEF, les informations à fournir sont listées à l'article R 225-105-II- A-2° du Code de commerce. Dans les autres entreprises, l'information à fournir porte sur la prise en compte des questions environnementales, des démarches d'évaluation ou de certifications environnementale.

Ces informations ouvrent droit à une consultation spécifique sur les conséquences environnementales de l'activité de l'entreprise : l'article L 2312-22 du Ct prévoit que dans le champ et à l'occasion des 3 grandes consultations annuelles, le comité est consulté sur les conséquences environnementales de cette activité. En outre, l'article L 2312-8-III du Ct prévoit aussi une consultation dans les domaines définis au II de cet article.

*César Ferreira, Conseiller fédéral Politique Revendicative*





## ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

# Chômage, divorce, handicap, dépendance, maladie... Les sources de fragilité sont nombreuses.

Chez Malakoff Humanis, nous proposons un accompagnement social pour vous aider vous et vos salariés à faire face aux moments difficiles. Ils bénéficient des solutions concrètes pour :

- **améliorer le quotidien** d'un proche en situation de Handicap,
- rester aux côtés d'un enfant gravement malade ou aider un parent dépendant grâce à **un coup de pouce financier\***,
- **bénéficier des conseils** de nos experts en accompagnement social.

\* Nos aides sont attribuées sous conditions d'éligibilité et en complément des dispositifs publics.

Découvrez tout  
l'accompagnement  
dont vous bénéficiez  
en scannant  
ce QR code

